

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE SAINT-ISMIER



ÉDITO

LE LIEN « GÉNÉRATIONS »

GÉNÉRATIONS

Le lien « générations » que vous découvrez, inséré dans ce journal, est un nouveau guide à l'usage de tous les habitants. Il est destiné à vous apporter toutes les informations de la vie quotidienne. Nous y avons également ajouté un volet « Bien vieillir à Saint-Ismier ». Car, comme en témoigne le nom de ce guide, nous favorisons à Saint-Ismier le lien intergénérationnel qui met en contact des personnes d'âges différents.

Nous sommes convaincus que la dimension dynamique des relations intergénérationnelles que nous avons initiée et encouragée à travers les animations, les spectacles, les échanges et diverses réalisations évoquées dans le dossier de ce Lien de l'été, apporte un bien-être pour les uns et des bienfaits pour les autres.

Les interactions entre les générations ne sont-elles pas le ciment de l'épanouissement et de l'équilibre de l'être humain ?

Les vacances d'été sont aussi des moments d'échanges, de rencontres en famille, entre amis de tous âges.

Je vous souhaite un excellent été « intergénérationnel ».



Lucile FERRADOU
Maire de Saint-Ismier



Favoriser les contacts entre générations

L'un des fils rouges de la politique communale est de favoriser « l'intergénérationnel ». Sous ce mot, il est bien question du voisinage des générations mais plus encore du partage et de l'échange. Suite page 2

SOMMAIRE

06 Dossier ce sujet vous intéresse

→ Favoriser les contacts entre générations

06 En direct des chantiers

→ L'actualité des chantiers de votre commune

04 Vie quotidienne

- Coralie Frasse-Sombet, skieuse Saint-Ismier
- Jumelage
- J'aime faire mes courses à Saint-Ismier
- Cérémonie du 8 mai
- Œuvres et artistes d'ici
- Info ligne 6020
- Offrez une deuxième vie à votre vieux vélo
- Bienvenue aux nouveaux Ismériens

12 Culture animation

- Agenda
- Agora
- Médiathèque

10 Petite enfance jeunesse sport

- Les horaires été services jeunesse et scolaire
- Frioul 2013
- Activités temps scolaires
- Le numérique dans les écoles
- Réforme des rythmes scolaires : nouveautés de la rentrée
- Grési mômes

- Chorale : des collégiens passionnés
- Animations jeunesse et petite-enfance

14 Expression politique

15 Bloc notes

15 Le Lien associatif

Encarté dans ce lien : « Lien générations »



CE SUJET VOUS INTÉRESSE



FAVORISER LES CONTACTS ENTRE GÉNÉRATIONS

L'un des fils rouges de la politique communale est de favoriser «l'intergénérationnel». Sous ce mot, il est bien question du voisinage des générations mais plus encore du partage et de l'échange. Ces valeurs ont présidé à la mise en œuvre de nombreuses réalisations destinées à améliorer les services à destination de toutes les générations, des plus jeunes aux plus âgées, et à favoriser la dynamique des interactions entre les générations. L'objectif est un enrichissement mutuel qui participe à n'en pas douter à la qualité de la vie dans notre commune ! Dernier né de cette série d'actions, le guide «Le lien Générations», illustre notre volonté d'informer toutes les tranches de la population sur les services à disposition dans la commune !

INFORMATION ET COMMUNICATION POUR TOUS !

Le Lien «Générations» est un guide à l'usage de tous les habitants. Les différents services de la Mairie, de la petite enfance aux personnes âgées, les associations, les professionnels de la santé, les services publics, les établissements scolaires, les commerçants et les entreprises et un volet «Bien vieillir à Saint-Ismier», **toutes les informations de la vie quotidienne sont réunies** dans ce nouveau guide proposé par les élus !



POINT AUTONOMIE EN MAIRIE !

La perte d'autonomie d'une personne âgée est un moment difficile à gérer pour la famille. Quelles sont les solutions d'accueil ? Quelles sont les aides disponibles ? Comment s'organiser ? Les questions affluent sans que les proches ne sachent où s'adresser pour obtenir des réponses appropriées. Depuis février dernier, et en partenariat

avec le Conseil général, **la Mairie propose un «Point autonomie» dédié aux personnes qui souhaitent s'informer sur les solutions pour gérer la perte d'autonomie.** Un agent, en charge de cet accueil, dispense toutes les informations sur l'Apa (Allocation personnalisée d'autonomie), l'aide médico-sociale, les services à la personne, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes...

Le saviez-vous ?

Le territoire du Grésivaudan dispose aujourd'hui de **9 «Points info Autonomie»** sur les communes de Bernin, Crolles, Frogès, Goncelin, Le Touvet, Le Versoud, Montbonnot, Saint-Ismier et Saint-Martin d'Uriage.

Ce sont des lieux d'informations de proximité privilégiés pour bon nombre de personnes âgées ou handicapées.

Ils garantissent, dans des lieux accessibles à tous, la mise à disposition de plaquettes ou documents généralistes sur les principaux dispositifs existants en matière d'aide aux personnes âgées ou handicapées.

Ils assurent une écoute, donnent des conseils, aident au remplissage et la constitution des dossiers de demandes (vérification de la complétude administrative du dossier) ou orientent vers les services compétents.

Favoriser les contacts entre générations



UN ACCUEIL DE JOUR POUR AIDER LES AIDANTS !



Depuis longtemps déjà, **la commune et la «Villa du Rozat» souhaitent proposer aux personnes âgées et à leur famille un accueil de jour.** Projet complexe s'il en est, sous la tutelle des services de l'État et l'Agence Régionale de santé, en cohérence avec le Schéma gérontologique départemental, il devient en 2013 enfin réalité ! Après plusieurs années de négociation, **nous avons en effet reçu l'agrément pour créer cette structure adossée à la Maison du Rozat.**

→ **L'accueil de jour De plus en plus de personnes choisissent de s'occuper de leurs proches, devenus dépendants, et de les maintenir ainsi à domicile.** Ces aidants, aussi aimants et dévoués soient-ils, ont parfois besoin de se ressourcer, de disposer d'un peu de temps libre pour reprendre des forces. En partenariat avec l'association Vivre son âge à Saint-Ismier et le département, la commune pourra désormais proposer un accueil de jour – journée ou demi-journée – trois jours par semaine, pour les personnes dépendantes. Il est par ailleurs notoirement reconnu que, si l'accueil de jour permet de soulager les familles, il a également pour effet bénéfique de rompre l'isolement de la personne âgée. L'objectif de cet accueil est donc bien de maintenir l'autonomie et la socialisation des personnes dépendantes et de leur permettre de renouer des contacts sociaux.

Des animations appropriées leur sont proposées. **Cet accueil de jour est un véritable relais entre le domicile et le placement en institution.**

→ Un PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés)

Trois jours par semaine, le nouveau bâtiment hébergera un PASA destiné à l'accueil des résidents de la Villa du Rozat ayant des troubles du comportement modérés, ou atteints de la maladie d'Alzheimer. Cet accueil, très spécialisé, a vocation à proposer à ces personnes des activités sociales et thérapeutiques afin de maintenir ou de rétablir leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

ALLER AU DELÀ DU PLAN NATIONAL CANICULE



Initié par le Ministère de la santé en 2004, le Plan national canicule prévoit de nombreuses mesures pour prévenir les effets des fortes chaleurs sur les personnes âgées. Que ce soit par grand froid en hiver ou pendant les journées chaudes de l'été, à Saint-Ismier, **les services du CCAS vont bien au-delà de ces mesures réglementaires. Les agents et les élus contactent par téléphone chaque des personnes âgées ou signalées comme fragilisées afin de s'assurer de leur santé et de s'enquérir de leurs besoins.** Le portage des repas permet également de vérifier la bonne santé des personnes qui en bénéficient.

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DE TOUS GRÂCE AU TIMSI !

Ce service de transport intramuros permet aux personnes qui n'ont pas de véhicule de se déplacer dans la commune. **Tous les jeudis après-midi, le TIMSI transporte, d'une part, les membres de l'association des Sans souci jusqu'à la Maison Belledonne et, d'autre part, toutes les personnes qui désirent se rendre à un rendez-vous médical, chez un commerçant ou partout ailleurs dans**

la commune, pendant les périodes scolaires. De même, le TIMSI est à la disposition des personnes qui souhaitent assister à un spectacle à l'Agora, à la médiathèque ou participer à une animation organisée par la Mairie. Ce service communal vise à favoriser le maintien d'une vie sociale, festive et culturelle pour tous.



CONSTRUIRE UN LIEU DÉDIÉ AUX RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

C'est un projet unique en son genre qui verra le jour en 2014. Le principe est simple : **réunir dans un seul et même bâtiment, situé à proximité de l'école Clos Marchand et de la crèche, des logements sociaux pour les retraités et les familles et une micro-crèche d'une capacité de 10 places.**

En apparence simple, ce projet a fait l'objet d'une longue négociation avec l'OPAC et la préfecture. Dans les faits, un bail à construction a été signé entre la commune et l'OPAC. Ce bail fait de la commune le propriétaire de ce bâtiment au terme de 60 années. L'OPAC prévoit de réaliser six logements sociaux dans cette structure et un local. Profitant de cette opportunité, la Mairie se porte acquéreur de ce local en rez-de-jardin pour y installer une micro-crèche de 10 places. Une décision qui répond au besoin en places de crèche, malgré les 50 places existantes dans la crèche actuelle. L'agrandissement de cette dernière aurait nécessairement induit de réduire la surface du jardin. Afin d'éviter ce désagrément et apporter une solution aux familles inscrites sur liste d'attente chaque année, les élus ont opté pour la création d'une micro-crèche, solution validée par la CAF. Les élus, ont par ailleurs, obtenu l'accord de l'OPAC pour modifier les critères d'attribution des 6 logements sociaux afin que 3 logements soient attribués à des familles avec jeunes enfants et que les 3 autres soient attribués à des retraités. Ce dossier a été présenté au Préfet pour accord.



Micro-crèche

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT
À VOCATION SOCIO-CULTURELLE,
ÉDUCATIVE ET DE LOISIRS



C'est également pour palier différents besoins que sera livré en novembre 2013 un bâtiment de 300 m² dans l'enceinte de l'école Clos Marchand. Cette structure composée de quatre pièces accueillera, en effet, une annexe de la cantine de l'école toute proche. Trois pièces modulables seront dédiées aux activités du Centre de loisirs (les mercredis et vacances scolaires), aux associations et au Relais Assistantes Maternelles. Ces dernières disposeront ainsi, à Saint-Ismier, d'un espace autorisant un temps collectif pour les assistantes maternelles du canton. La réunion, en un même lieu, de toutes ces activités est un atout formidable pour maintenir et favoriser le lien entre les générations.



Animation au centre de loisirs

L'AGORA, LIEU DE RASSEMBLEMENT

Haut lieu des échanges intergénérationnels, l'Agora met à la disposition des associations de nombreuses salles dédiées aux activités sportives ou culturelles. Afin de proposer davantage encore d'espace aux associations, la Mairie a réalisé des travaux d'aménagement du sous-sol de l'Agora. Près de 160 m² supplémentaires viennent donc compléter les 2 500 m² déjà disponibles pour les activités associatives !



JOUONS ENSEMBLE !

Le parc de la Mairie accueille de nombreux visiteurs dont des enfants qui profitent des jeux aménagés pour eux. À partir de la fin du mois de juillet, la commune fait installer de nouveaux jeux pour les moins de trois ans mais aussi pour les adultes ! Vélo elliptique, rameur et jeux d'équilibre et d'adresse feront le bonheur, désormais partagé, de toute la famille !

À L'ÉCOUTE DES JEUNES

Le local jeunes est depuis longtemps identifié comme « lieu ressource » par de nombreux jeunes de la commune. Dès le mois de mars de cette année et, afin d'aller plus loin encore dans l'attention et l'écoute des jeunes, en partenariat avec le collège de Saint-Ismier, le service enfance jeunesse de la Mairie a initié un nouveau projet. Désormais, tous les vendredis à l'heure du déjeuner, dans l'enceinte du collège, Jérémie Hugot, animateur « jeunes » de la Mairie, accueille les collégiens qui souhaitent échanger avec un référent extérieur à la famille et au collège.



DES ANIMATIONS
POUR TOUS

La spécificité des animations organisées à Saint-Ismier tient dans leur conception. Elles sont en effet toujours pensées pour rassembler toutes les générations, même si leur thème s'adresse à un âge particulier. Ainsi la chasse aux œufs, par exemple, qui remporte depuis trois ans un vif succès, propose aux enfants la traditionnelle partie de chasse aux œufs en chocolat mais les adultes participent également aux nombreux stands et animations présents lors de cette manifestation. De même, « Cinétoiles » réunit dans le parc de la Mairie de nombreuses familles autour d'un pique-nique, de jeux et d'un film jeune public. Cet événement, en partenariat avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan, le Comité des fêtes et la Mairie, a rassemblé plus de 700 personnes en 2012 ! Dans le même esprit, la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, organisée en octobre, propose de nombreuses animations accessibles à tous. À Saint-Ismier, cet événement, dont le thème sera cette année « Vieillir et agir ensemble dans la communauté », est organisé en collaboration avec les enfants du centre de loisirs, la médiathèque, l'Agora, le CCAS et les deux maisons de retraite de la commune. De nombreuses animations seront proposées



Semaine Bleue - école autrefois

Chasse aux œufs



Chasse aux œufs



Crech'ndo - visite de la Villa du Rozat



aux jeunes et aux seniors (Prix Chronos, Théâtre, Exposition...) et un goûter réunira les enfants et les pensionnaires de la Maison de retraite de la Bâtie. Toute l'année, des activités conjointes sont proposées aux résidents de la Villa du Rozat et aux enfants de la crèche, visites au Muséum d'Histoire naturelle, goûters et activités manuelles partagées. Ajoutons que la médiathèque communale organise depuis deux ans la rencontre « Thé, Café, Chocolat et Lecture » proposée à tous les publics. Le TIMSI est à la disposition de tous les habitants qui souhaitent participer à cette manifestation.

Par ailleurs, et à l'initiative de la Mairie, des conférences sont organisées sur des thèmes aussi variés que « Les relations dans la fratrie » ou encore « J'ai la mémoire qui flanche. Faut-il s'inquiéter ? ». Enfin, la fête de la musique, moment phare de la vie communale, est l'occasion pour de très nombreuses familles ismériennes et au delà, de partager un temps de rencontre éminemment festif.



Activités intergénérationnelles



Culture urbaine



Art du récit - médiathèque



Cinétoiles



Semaine Bleue - chansons françaises

EN DIRECT DES CHANTIERS

L'actualité des chantiers de votre commune



Salles associatives à l'Agora Les travaux avancent

Les cloisons délimitant les futures salles, les bureaux et le local ménage sont posés, ce qui permet de se rendre compte de l'implantation à venir.



Aménagement devant l'école maternelle des Vignes Sécurité et accessibilité

Le chemin de Ray-Buisson, devant l'école des Vignes, va faire l'objet de travaux visant à améliorer, tout d'abord, le stationnement puis la sécurité par la mise en place d'une zone 30 devant l'école. Enfin, des travaux d'élargissement des trottoirs rendront l'école accessible pour les personnes handicapées. La reprise de l'enrobé, depuis la RD 1090 jusqu'au chemin de Clos Vaché, et la suppression du dos d'âne du bas termineront cet aménagement. Le démarrage des travaux est prévu début juillet.



Construction d'un bâtiment à vocation socio-culturelle, éducative et de loisirs Maçonnerie du rez-de-chaussée et dalle du premier étage achevées. Maçonnerie du premier étage en cours.

La pose de la « première pierre » s'est déroulée le 4 juin dernier en présence de M^{me} le Maire, des élus, des entreprises, des enseignants, des parents d'élèves et des enfants, futurs utilisateurs.



Construction d'une micro-crèche Permis obtenu

Le démarrage des travaux est prévu pour fin 2013.



ORGANISATION ET SÉCURITÉ

Nous remercions tous les Ismerusiens pour leur compréhension concernant les gênes occasionnées pendant toute la durée des travaux.

PLUS D'INFOS SUR www.saint-ismier.fr

TRAVAUX DU COLLÈGE

Plan de circulation à partir de la rentrée de septembre. Les travaux du collège généreront, à partir de la rentrée de septembre, des modifications de la circulation dans le secteur afin d'assurer, notamment, la sécurité des collégiens. Les riverains et les utilisateurs seront tenus informés de ces modifications en temps utile et les plans explicatifs seront repris dans le numéro de rentrée du Lien.

AMÉNAGEMENT SÉCURITÉ ÉCOLE POULATIÈRE

Zone de circulation à 30 km/h. Une zone 30 ainsi que des panneaux délimitant l'espace de sécurité seront mis en place pour protéger les utilisateurs.



TRAVAUX RD 1090 ET DÉMOLITION DES ÎLOTS

Circulation et sécurité. Les riverains et les utilisateurs sont informés que les travaux de réfection du tapis et de démolition des îlots généreront des perturbations de circulation sur la RD 1090. Des feux alternatifs et une signalétique appropriée veilleront à maintenir la sécurité. La durée des travaux de mi-juin à fin août.

ATTENTION CAMPAGNE DE GRAVILLONNAGE EN COURS DANS TOUTE LA COMMUNE. Soyez prudents.

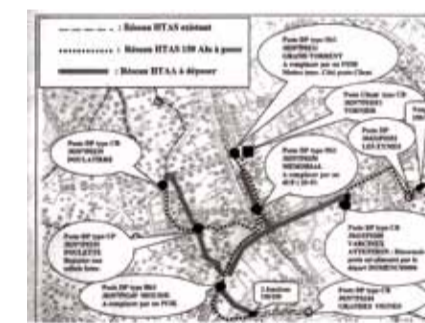
INFO TRAVAUX



EN BREF TRAVAUX ENTRETIEN BÂTIMENTS COMMUNAUX

Maternelle Poulatière : fin des travaux de remplacement des huisseries pour amélioration de l'isolation dans la salle d'éveil, les deux classes, les sanitaires, le couloir.
Salle agora : cinq blocs portes vont être changés afin de mettre en place des barillettes électroniques visant à sécuriser la fermeture du bâtiment.
Cimetière des Épis : réfection de l'étanchéité de la toiture et des peintures (2^e tranche).

ENFOUSSEMENT DU RÉSEAU ERDF SECTEUR MANIVAL



INSTALLATION DE STRUCTURES EXTÉRIEURES DE JEUX « INTERGÉNÉRATIONNELLES »

Jouer ensemble
Un espace de jeux va être aménagé dans le parc de la Mairie, de nouvelles structures vont être installées afin de permettre aux enfants, et à leur accompagnant de tout âge, de profiter ensemble de la magnifique vue sur les montagnes pour pratiquer, au rythme de chacun, une activité physique à leur convenance.

La ligne haute tension ERDF, desservant le secteur, est aujourd'hui très vétuste et pose de gros problèmes de fiabilité lors des orages, des chutes de neige et en cas de vent. Afin de palier aux désagréments subis par les riverains ainsi que les commerçants de Saint-Nazaire-les-Eymes, la ligne aérienne va être supprimée et remplacée par une ligne souterraine. Les voies concernées par ces travaux sont : la route départementale 1090, le chemin des Varciaux, le chemin du Grand Torrent et le chemin du Pratel. Travaux en juillet et août.



RÉFECTION DES VOIRIES SUITE AUX DÉGÂTS DE L'HIVER

Tout d'abord, une campagne de gravillonnage avec la mise en œuvre du système du PATA (point à temps automatique) permettra de remettre en état les routes en bouchant les trous apparus suite aux intempéries. Ensuite, les marquages au sol, nécessitant une réfection, seront repris.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 1090 ET DU PARVIS DE L'AGORA

Mise en place du chantier

Les premières réunions préparatoires ont permis aux professionnels de se rencontrer et de faire le point sur les conditions de mise en œuvre du chantier. Les travaux de la RD ont débuté le 17 juin et, si aucune perturbation ne modifie le planning prévisionnel, les travaux du parvis débuteront début septembre.



DEMOLITION DES ÎLOTS DE LA RD 1090 Démarrage courant juillet

Le Conseil Général de l'Isère souhaite réhabiliter la couche d'enrobé de la RD 1090 entre le chemin du Fangeat et le carrefour de la voie en "S". Couplé à la suppression des îlots centraux, ce projet permettra de créer des bandes cyclables qui amélioreront la circulation des cycles sur cet axe.



Gymnase du Pré de l'Éau de Montbonnot

BASE NAUTIQUE DU BOIS FRANÇAIS

CHAMBERY

vie quotidienne

CORALIE FRASSE-SOMBET, DE SAINT-ISMIER À SÖLDEN

ORIGINAIRE DE SAINT-ISMIER, CORALIE FRASSE-SOMBET EST QUALIFIÉE POUR LA COUPE DU MONDE DE SKI ALPIN DANS LA DISCIPLINE DU SLALOM GÉANT.

Comme pour beaucoup d'histoires de champions, les choses démarrent dès le plus jeune âge. « J'ai commencé le ski toute petite dans le club de ski de Chamrousse, je logeais dans le chalet de mon grand-père. » À 22 ans, la jeune fille s'est déjà illustrée sur les pistes de nombreux pays : Suisse, Autriche, Norvège, Italie... et même Russie, où elle a remporté le 14 mars dernier, la coupe d'Europe à Sochi. C'est cette victoire qui lui donne sa place nominative pour les 8 courses de la prochaine Coupe du monde. Actuellement, elle s'entraîne à Albertville dans un groupe élite composé de 9 skieuses. « Nous nous motivons et nous entraînons

pour parvenir à élever toujours notre niveau, commente Coralie Frasse-Sombet. L'investissement et le travail sont importants, nous alternons préparation physique et stages de ski d'une dizaine de jours. » Pour encadrer les athlètes, toute une équipe est mobilisée : un préparateur physique, 4 coachs, un kiné et un médecin. L'emploi du temps de la jeune skieuse est donc bien rempli, puisqu'elle poursuit ses études à distance à l'IUT de Grenoble en DUT GEA (gestion des entreprises). « J'ai l'habitude de vivre avec les entraînements mais il faut apprendre à gérer le repos et à bien s'organiser. » Le 27 octobre prochain, la coupe du monde va s'ouvrir à Sölden en Autriche. Un rendez-vous qu'elle attend avec impatience tant sur le plan sportif qu'humain « Sur



© www.agence-zoom.com

le circuit l'ambiance est bonne. Nous avons généralement tous le même âge et au fil des compétitions, nous avons appris à bien nous connaître. » Ensuite se profileront les Jeux Olympiques d'hiver 2014, où la sélection s'effectuera en fonction des résultats de la

saison. **Coralie va tout faire pour conquérir sa place dans l'équipe sélectionnée et en attendant ce prochain sommet, Saint-Ismier est derrière elle pour la Coupe du monde !**

JUMELAGE, LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE L'AMITIÉ FRANCO-ANGLAISE



POUR LA TROISIÈME FOIS, DANS LE CADRE DES ÉCHANGES ENTRE FAMILLES, UNE DÉLÉGATION D'UNE DOUZAINÉ DE PERSONNES A RENDU VISITE À NOS AMIS ANGLAIS DE STROUD DU 16 AU 21 MAI DERNIER.

Comme toujours, le groupe est chaleureusement accueilli dans cette jolie région des Cotswolds, où un programme minutieusement préparé par le Comité de jumelage anglais « French Connections » et en particulier par M^{me} Jane Bodkin, est apprécié de tous les participants. Cette année, la réception officielle a eu lieu au Museum in

the Park lors d'un très traditionnel « English tea » en présence de M^{me} Amanda Moriarty, Maire de Stroud, ainsi que des représentants du District et de M^r Neil Carmichael, Député. C'est dans une ambiance très conviviale, qu'eurent lieu les discours et la remise par Christiane Milési, élue en charge du jumelage, du cadeau offert par la Municipalité : un tableau représentant une vue de la place du village de Saint-Ismier, d'après une œuvre de Marie-France Touzain, artiste-peintre. De nombreuses autres rencontres et activités étaient or-

ganisées pour permettre à tous de se connaître, d'échanger des idées tout en pratiquant, bien sûr, la langue anglaise : soirée jeu de quilles très animée, repas traditionnel dans « pubs », excursions à Oxford avec visite guidée du Somerville College et de la ville, et aussi à Bath et Cheltenham, villes voisines, randonnée organisée par le Stroud Rambling Club dans les collines entourant Stroud jusqu'au Woodchester Mansion, situé dans un vaste parc naturel protégé, et découverte de nombreux petits villages très typiques de la région, avec les familles d'accueil.

Autant d'occasions pour approfondir les liens et en créer de nouveaux pour l'avenir en attendant la « visite retour » l'an prochain ! **Pour en savoir plus sur ce voyage, n'hésitez pas à consulter le dossier complet de la visite sur le site de la commune.**



DÉMÉNAGEMENT

Maître Catherine Savary, notaire, vous accueille dans ses nouveaux locaux : 1057, route de Chambéry, à 50 m. des anciens. Les coordonnées tél. et mail ne changent pas : 04 76 52 45 91 et catherine.savary@notaires.fr.

L'atelier de « L'ébéniste » Grégoire De Candia déménage à Bernin au 282, RD 1090 à partir de septembre. Renseignements : 04 76 52 32 53.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Lors de la cérémonie du 8 mai, Madame le maire et les enfants présents ont déposé la gerbe au pied de notre monument aux morts.

TRANSPORTS EN COMMUN : DESSERTE DE LA LIGNE 6020

Nous nous sommes toujours mobilisés au sein de la Communauté de Communes ainsi qu'auprès du Conseil Général pour améliorer la desserte en bus de Saint-Ismier. Aussi, avons-nous réagi vivement à une information concernant la modification du trajet de la ligne 6020. Il est question de supprimer les 4 arrêts (Chavant, Victor Hugo, Docteur Mazet et Gare). Le terminus serait Place de Verdun.

Il faudrait ensuite prendre le tram, ce qui conduirait à une rupture de charge pour le trajet menant à la Gare. Les raisons invoquées par le Conseil Général de l'Isère sont : saturation du centre ville et nécessité de maîtriser le budget « transports ». **Une motion votée à l'unanimité par les élus, lors du conseil municipal du 10 juin, a été transmise**

ŒUVRES ET ARTISTES D'ICI

Annie Ledac, une vie en couleurs



Rappel : les tableaux d'Annie Ledac sont exposés en salle des mariages jusqu'au 26 août.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ISMERUSIENS



Nous rappelons aux nouveaux arrivants à Saint-Ismier, qu'une **pochette d'accueil informative leur est destinée**. Si vous venez d'arriver et que vous n'avez pas eu ce document **vous pouvez vous le procurer à l'accueil de la Mairie**. Le 15 mai dernier, les logements du programme « Villa Natura », allée des Dauphins à Saint-Ismier ont été inaugurés. À cette occasion, les entreprises, les représentants de la SDH, du Grésivaudan, et de la commune ont rencontré les habitants présents afin de leur souhaiter la bienvenue.

**Ce programme est subventionné par le Grésivaudan au titre des logements sociaux.*

OFFREZ UNE DEUXIÈME VIE À VOTRE VIEUX VÉLO



Donnez votre vieux vélo ou pièces détachées inutilisées. Des centaines de vélos sont, chaque année, oubliés dans les caves ou finissent leur vie dans des déchetteries. Et pourtant... ils peuvent avoir une seconde vie. L'association Repérages valorise depuis 2001, ces « déchets ». En collaboration avec le CCAS, l'association mène, à travers un **chantier d'insertion, une action de coopération** en direction de l'Afrique. L'opération se traduit par la récupération de vélos, la remise en état de ceux-ci et leurs expéditions vers le Burkina Faso et le Mali... Toutes les personnes embauchées pour cette tâche sont accompagnées par une chargée d'insertion afin de mettre en place un projet professionnel. Par conséquent, Repérages travaille en étroite col-

laboration avec les Pôles Emplois, missions locales, PLIE, CLI... tous les réseaux pour l'emploi. Pour que l'activité Vélos de Repérages soit pérenne, il lui faut collecter annuellement 3 500 cycles. Le succès d'une telle opération repose sur la mobilisation et l'implication de tous, collectivités, associations, particuliers. Nous avons donc besoin de votre soutien. **Alors si un vélo dort dans votre cave ou dans celle d'un ami, c'est le moment de vous dire qu'une nouvelle carrière attend votre vieux complice à deux roues, quelque part entre l'Isère et l'Afrique.** **Le voyage commence à Saint-Ismier le samedi 28 septembre 2013 de 10 heures à 16 heures au local jeunes (en face de la Mairie).**

agenda

SEPTEMBRE

Sam 7 8 h 30 à 13 heures
Forum des associations
Agora



Dim 8 Vide-greniers des habitants
De 8 h 30 à 17 heures
à l'école Poulatière
Inscription à l'accueil de la Mairie

Sam 14 Journée du Patrimoine
« 1913-2013 : 100 ans de conservation »
9 h 30 exposition, diaporama
10 heures balade « Vues de cartes postales anciennes »



Sam 28 Collecte de vélos pour l'Afrique
De 10 heures à 16 heures
Local jeunes (face à la Mairie)

Dim 29 Cross du Manival
9 heures : 1 km
9 h 15 : 6 km marche
9 h 30 : 6 km
10 heures : 12 km
Agora



AGORA, L'AUTRE THÉÂTRE

LE TOUR DU MONDE EN 180 JOURS



10 octobre

Pérou-Chili



28 novembre

Andalousie

Séances à
15 heures et
19 heures



23 janvier



Japon



19 décembre

Brésil



13 février

Transsibérien



27 mars

Polynésie



17 avril

Bretagne

Gratuité pour les
enfants de moins
de 12 ans (séance
de 19 heures)

Mise en vente des abonnements à partir du lundi 1^{er} juillet,
clôture le lundi 30 septembre 2013
(7 séances pour le prix de 6).

NOUVEAUTÉS 2013/2014 !



→ Aller-retour navette gratuite (TIMSI) domicile à l'Agora (séance de 15 heures).

→ Réservation : 04 76 52 52 25

→ La séance du soir à 19 heures au lieu de 19 h 30.

→ Hors abonnement, possibilité d'achat en ligne.

AGORA VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AVEC STÉPHANE PLAZZA

pour découvrir la nouvelle programmation des spectacles, saison 2013 / 2014



Rendez-vous sur notre site :

www.agora-saint-ismier.com à compter du 2 septembre.

Début de la vente des abonnements et des places de spectacle :

En ligne sur www.agora-saint-ismier.com et à l'accueil de la Mairie de Saint-Ismier à compter du 2 septembre.

CAFÉ-THÉÂTRE

EXPOSITION

CINÉ-THÉÂTRE

HUMOUR

JEUNE PUBLIC

TANGO

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

CONDITIONS DE PRÊT

6 livres + 2 revues pour une durée de 5 semaines
Avec le supplément Son et image : 3 CD en plus par personne et 3 DVD ou CD ROM par famille (ou pour un adhérent individuel).



HORAIRE D'OUVERTURE ESTIVALE

Du 2 juillet au 31 août.
Mardi, jeudi : 16 h 30 - 19 heures / mercredi : 10 heures - 12 heures et 16 h 30 - 19 heures / samedi : 10 heures - 12 heures.

FERMETURE ESTIVALE

Du 3 au 19 août. Attention, la boîte à livres sera inaccessible durant cette période.

LIVRES-SURPRISES



Des livres-surprises, accompagnés d'une citation, seront en libre-service à l'accueil de la médiathèque. Choisissez votre pochette, son contenu est un prêt supplémentaire.

CROQUELIVRE 2013



Bibliothèque « hors les murs » dans le parc de la Mairie et au centre de loisirs :
Rendez-vous de 10 heures à 11 h 30 : Parc de la Mairie : vendredi 26 juillet (« Le Japon dans les livres jeunesse » Kamishibai, atelier Origami et kokeshi). À la médiathèque en cas d'intempéries). **Pour les enfants du centre de loisirs : mardi 16 et jeudi 18 juillet sur le thème du « Journalisme ».**

UN BRIN DE LECTURE...

Deux séances de lecture en plein air seront proposées dans le parc de la Mairie en juillet. Lecture à ciel ouvert avec chaises, tables et rafraîchissements pour le plaisir de lire et d'écouter une lecture (public adulte) : **mardi 23 juillet à 10 h 30.**

LIVRES EN VIE



En juillet, vous pourrez contempler à la médiathèque une nouvelle exposition de recherche artistique dédiée à la promotion du livre et de l'écrit. Quinze photographies réalisées par Jean-Marc Godes, accompagnées d'une table documentaire pour juger de la perspective photo-poétique du créateur. L'objectif est, en interpellant l'imaginaire, de susciter l'envie de poursuivre ou de remonter le cours des histoires éphémères racontées, le temps d'un arrêt sur image, le temps d'une photographie.

Coups de ♥

ADULTE

La vérité sur l'affaire Harry Quebert
Joel Dicker, De Fallois, 2012 |

Juste avant l'élection présidentielle de 2008, qui va introniser Obama, un jeune auteur américain, Marcus Goldman apprend que son ami et ancien professeur d'université, Harry Quebert, est accusé du crime d'une jeune lycéenne. Marcus décide de tout plaquer pour défendre Harry. Sous ses airs de thriller à l'américaine, ce roman est une réflexion sur l'Amérique, sur la littérature, sur la justice et sur les médias. Ce

roman est une « belle réflexion » sur le statut de l'écrivain et le processus d'écriture. Joel Dicker est né à Genève en 1985, et connaît bien les États-Unis.



ADOLESCENT

Les Hauts conteurs (Tome 1 La voix des rois)
Oliver Peru & Patrick McSpere - Scribner, 2010 |

Roland est fils d'aubergiste. En l'an 1190, il croise le chemin des Hauts conteurs. Ces prestigieux aventuriers et troubadours vêtus de la cape pourpre traversent le royaume d'Europe pour collecter

des histoires et résoudre des événements mystérieux. À chaque halte, ils se rendent dans les auberges, et de leur voix, captivent leur auditoire. Lors d'une excursion nocturne, Roland découvre un conteur à l'agonie. Ce dernier lui révèle un secret : Les Hauts-conteurs sont à la recherche des pages d'un manuscrit écrit par le diable. Des forces maléfiques mi-hommes mi-monstres tentent de s'en emparer. Ces créatures sévissent sur différentes contrées pour arriver à leur fin. Ainsi, malgré lui, Roland, âgé de 13 ans se voit paré de la cape pourpre et porteur d'un rouleau convoité par des croque-cadavres. Le premier volume d'une série fantastique très remarquée, sélectionnée au Prix des Incorruptibles.



CD

Cantina paradise

Jérho, Warner, 2011 |
Né à Marseille, Jérôme Cotta grandit dans l'univers de la chanson de Georges Brassens, Jacques Brel et Léo Ferré grâce à un père auteur-compositeur connu sous le nom d'Albert Chénier. À l'âge de vingt ans, le jeune homme part s'installer à Londres. Cette aventure qui le voit côtoyer des artistes de diverses origines développe son bagage musical pop/rock teinté de reggae et de world.

petite enfance scolaire jeunesse sport

petite enfance scolaire jeunesse sport

En période estivale, horaires d'ouverture et fermeture des services :

→ ENFANCE-JEUNESSE
Ouverture du 8/07 au 9/08 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.
Fermeture du 12/08 au 23/08.
Ouverture du 26/08 au 30/08 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

→ SCOLAIRE
Ouverture du 8/07 au 26/07 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures tous les jours.
Fermeture le lundi 15/07 et du 29/07 au 16/08.
Ouverture du 19/08 au 31/08 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures tous les jours.

LA CLASSE TRANSPLANTÉE DES ÉLÈVES DE CM2 SUR LES ÎLES DU FRIOUL



l'école Poulatière, le lundi 24 juin, au centre Léo Lagrange des Îles du Frioul, au large de Marseille. Cette expérience est pour les enfants l'opportunité de découvrir la classe autrement, dans un cadre ludique et moins conventionnel, par un réel dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective. C'est un groupe renforcé, fédéré autour du projet et impatient de partir, qui est revenu avec des acquis supplémentaires, tant au niveau des savoirs, que du savoir-être, et de nouveaux liens amicaux avec les élèves des autres écoles de la commune.

Durant le séjour, les classes ont pu découvrir la flore, la faune et le patrimoine historique de ces îles méditerranéennes, ainsi que débiter ou approfondir la pratique de la voile. Ce séjour est soutenu par la commune, avec une prise en charge au minimum de 50 % du coût total, et une prise en compte des ressources de chaque famille en fonction du quotient familial. Nous remercions les parents pour leur adhésion à ce projet. Nous remercions tout particulièrement les enseignants, M^{me} Lanta (Clos Marchand), M^{me} Leterme

(Poulatière) et M. Rieux (Vignes), ainsi que les parents accompagnateurs qui donnent de leur temps et de leur patience pour rendre ce séjour possible en garantissant l'apprentissage, la sécurité et le bien-être des enfants. ■



ACTIVITÉS SUR LES TEMPS SCOLAIRES SOUTIEN FINANCIER DE LA COMMUNE

Initiation au jeu bataille



remercions le Comité des Alpes de rugby pour sa générosité et son investissement auprès des enfants de la commune. Nous remercions également le SIZOV pour avoir mis à disposition les terrains du stade F.-R. Bériot et du Pré de l'Eau.

le thème du voyage d'un petit pingouin sur différents continents et de Poulatière sur les couleurs, les émotions et les compositions de Slam) et Monsieur Dany Lays (spectacle de l'école Clos Marchand sur le thème de la comédie musicale). Il convient de souligner l'investissement et le travail de chaque élève, de chaque enseignant et des parents d'élèves qui ont aidé à la réalisation des costumes, ont transporté les spectateurs dans les histoires avec magie et émerveillement.

Spectacles des écoles élémentaires



Au mois de mars dernier, le Comité des Alpes de rugby organisait l'accueil du championnat d'Europe des moins de 18 ans. À cette occasion, les classes de CE1 et CM1 de l'école Poulatière ainsi que la classe de CM2 de l'école des Vignes ont participé à une initiation au jeu de bataille encadrée par M. Rosales (conseiller technique du Comité). Les classes se sont ensuite affrontées lors d'un mini tournoi au terrain du Pré de l'Eau de Montbonnot. Les classes ont également bénéficié de places pour assister à la finale du championnat, qui a eu lieu au stade des Alpes le 30 mars. Nous

Au mois d'avril dernier, les trois écoles élémentaires ont présenté chacune un spectacle à l'Agora. Ces spectacles représentent l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois, avec l'aide d'intervenants spécialisés, Monsieur Emmanuel Boudière (spectacle des écoles des Vignes sur



Visite du réservoir d'eau du Châtelard à Biviers



Dans le cadre du concours sur le thème de l'eau (réalisation d'une affiche), organisé annuellement par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Dhuy (SIED) et la SAUR, les classes de CE1/CE2 des écoles des Vignes et de Clos Marchand ont remporté une visite du réservoir d'eau du Châtelard. Les classes ont pu découvrir le fonctionnement du réseau d'eau potable sur le secteur et approcher le réservoir mesurant 35 mètres de diamètre. Un grand merci aux équipes du SIED et de la SAUR pour leur présence auprès de nos élèves. ■

LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES DE SAINT-ISMIER

LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI ÉVOLUENT DANS UNE SOCIÉTÉ BAINÉE DANS LE NUMÉRIQUE. L'OBJECTIF EST DONC DE LES FAMILIARISER, DÈS LEUR PLUS JEUNE ÂGE, À CES NOUVELLES PRATIQUES.

en renforçant les relations partenariales avec les collectivités locales. À Saint-Ismier, chacun des trois groupes scolaires est doté d'une salle informatique. En 2012, tous les écrans cathodiques avaient été remplacés par des écrans plats afin d'améliorer le confort visuel. Cette année, le renouvellement du matériel informatique des écoles représente une part significative du budget informatique de la commune.

De plus, chaque école élémentaire vient d'être dotée d'un ordinateur portable ce qui permettra aux enseignants de favoriser les contenus pédagogiques interactifs avec leurs élèves. La volonté municipale s'étend au-delà de l'apport de matériel, car depuis 2001, Cécile Lelarge intervient tous les jours dans les écoles pour encadrer des petits groupes d'élèves et travailler en collabo-

ration avec les enseignants sur l'acquisition des compétences informatiques. Son travail leur permet, à la fois, de s'approprier l'environnement informatique de travail, d'adopter une attitude responsable face à l'utilisation de l'Internet, de créer, de produire, de traiter, d'exploiter des données, de s'informer, de communiquer et d'échanger à partir des outils numériques. ■

POINT SUR LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

LES ACTIVITÉS DE 15 H 30 À 16 H 30

Dans le cadre du comité de pilotage du Projet Éducatif Territorial (PEdT), la collaboration de tous les coéducateurs de l'enfant (enseignants, commune, famille) a permis d'avancer sur les activités qui seront proposées de 15 h 30 à 16 h 30 à partir de la rentrée 2013-2014.

périodes de vacances scolaires, en adressant un mail au service enfance jeunesse.

Nous ne pouvons pas encore communiquer un planning d'activités complet car la mise en place de ce temps demande un recrutement très conséquent d'intervenants divers et variés (une trentaine). Hormis certains enseignants, sont déjà prévus des professeurs qui interviennent dans des associations (ils possèdent souvent un brevet d'État) et notre propre personnel (ATSEM ou BAFA).

TENIR COMPTE DES BESOINS DE GARDE DES FAMILLES, MAIS AUSSI DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

Lors du premier sondage effectué auprès des familles par les représentants de parents, il était apparu que la sortie à 12 heures le mercredi poserait problème à certains. La commune a donc souhaité accompagner ces familles en proposant une garderie le mercredi jusqu'à 12 h 30.

LA RENTRÉE, ET APRÈS...

Dès la rentrée de septembre, les nouveaux rythmes seront donc en vigueur. Ces nouveaux horaires induisent des changements, que ce soit au niveau du rythme de l'enfant, du planning des familles, mais aussi de l'organisation des services périscolaires de la Mairie. Sur cette dernière, les impacts sont nombreux. Impact financier d'abord, la réforme coûtera environ 100 000 à 120 000 euros à la commune, les recettes supplémentaires familles étant estimées aux alentours de 30 000 euros. Impact sur les ressources humaines de la collectivité ensuite, le volant d'animateurs étant très important à 15 h 30. Impact enfin sur les écoles, dont les locaux seront pratiquement pleinement utilisés par les activités à 15 h 30, y compris les classes.

Le règlement de fonctionnement complet des cantines et périscolaires 2013/2014 a été fourni tout récemment aux familles par le biais des enfants dans les écoles, avec les dossiers de cantine.

C'est le service jeunesse qui assure la coordination administrative et pédagogique de ce temps d'activités. Les personnes qui se sont manifestées, suite à l'appel de recrutement, sont actuellement reçues afin de juger de l'adéquation de leurs compétences avec les activités proposées aux enfants. Le programme sera transmis dès que possible.

Cet horaire a été volontairement limité à une demi-heure car, à cette heure-là, les enfants ont faim. Il est donc important qu'ils puissent ensuite rentrer pour déjeuner rapidement.

Dans le même état d'esprit, la Mairie est consciente que les familles n'ont parfois pas d'autre choix que de laisser leur enfant faire une journée complète de périscolaire et d'école. Néanmoins, il sera important que les parents veillent au bien-être de l'enfant en réduisant, tant que faire se peut, ces horaires très chargés et en évitant que les enfants soient inscrits tous les jours de 7 h 30 à 18 h 30. Rappelons, en effet, que les enfants travailleront désormais sur 4 jours et demi et que la fatigue risque de s'accumuler.

Il reste néanmoins un point-clé à réaffirmer concernant cette réforme : **il est indispensable pour l'enfant que soit trouvée** à cette occasion, **une plus forte articulation entre les temps scolaires et périscolaires.** Le travail du comité de pilotage du Projet éducatif territorial n'est donc pas terminé et cette année sera aussi une année-test. **Des bilans et évaluations seront menés pour affiner l'organisation et progresser dans l'attention portée au rythme de l'enfant afin de favoriser sa réussite scolaire et son développement harmonieux.** ■

Une tarification modérée : 1 euro/jour au maximum
Pour les activités de 15 h 30 à 16 h 30, une facturation s'effectuera à chaque période de vacances scolaires, soit 5 facturations par an. Le coût maximum de l'activité pour une famille bénéficiant du tarif Saint-Ismier avec un quotient familial supérieur à 1 700 et pour une fréquentation de 4 jours par semaine, sera de 29 € par période. Le cumul des cotisations annuelles pour une fréquentation de 4 jours par semaine sera donc de 145 € par an, ce qui équivaut au maximum à 1 euro par jour. Une dégressivité sera appliquée sur le tarif pour les familles habitant ou travaillant sur la commune, et présentant un quotient familial inférieur à 1 700.

petite enfance scolaire jeunesse sport

expression politique

GRÉSI'MÔMES



LA FÊTE DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : UN VRAI MOMENT DE PARTAGE ET DE BONHEUR !!!

Le 1^{er} juin 2013 s'est tenu la fête des « Grési'mômes », animée par le Relais Assistantes Maternelles de la communauté de communes du Grésivaudan pour les communes de Montbonnot, Saint-Ismier, Biviers, Saint-Nazaire-les-Eymes et Bernin. Une vingtaine d'assistantes maternelles des cinq communes, accompagnées de l'animatrice du RAM, Bénédicte Soulé-Nan, se sont

chaleureusement impliquées dans cette fête pour le bonheur des enfants, de leurs parents, grands-parents, frères et sœurs, ainsi que des futurs parents, présents.

Ce fut l'occasion de découvrir des activités pratiquées par les enfants, lorsqu'ils vont « chez nounou » ou encore, aux temps collectifs du RAM : atelier psychomoteur, maquillage, manipulation de graines, gommettes ou encore peinture dans... une essoreuse à salade !

Les assistantes maternelles ont également pu présenter un petit spectacle de marionnettes « les cinq petits singes » qu'elles ont créé avec leur animatrice de Relais, les décors ayant été réalisés par les enfants. Quel beau résultat ! Marionnettes, chansons connues des tout-petits, histoire adaptée à leur âge... Bravo Mesdames les assistantes maternelles !

Rendez-vous l'année prochaine pour la prochaine édition des « Grési'mômes » ? ■

CHORALE : DES COLLÉGIENS PASSIONNÉS

Beaucoup d'émotion à l'Agora le 4 juin dernier pour la dixième édition du traditionnel concert de fin d'année donné par les élèves de la chorale du Collège du Grésivaudan auxquels se sont joints, pour notre plus grand plaisir, les ensembles musicaux de quatre autres collèges : Lionel Terray et les Buclos, de Meylan, Louise de Savoie, de Chambéry et Béatrice de Savoie, des Echelles. Madame le Maire était présente ainsi que Madame Potton, Principale du collège, Monsieur Anselme, Principal Adjoint et Monsieur l'Inspecteur d'Éducation Musicale de l'Académie.

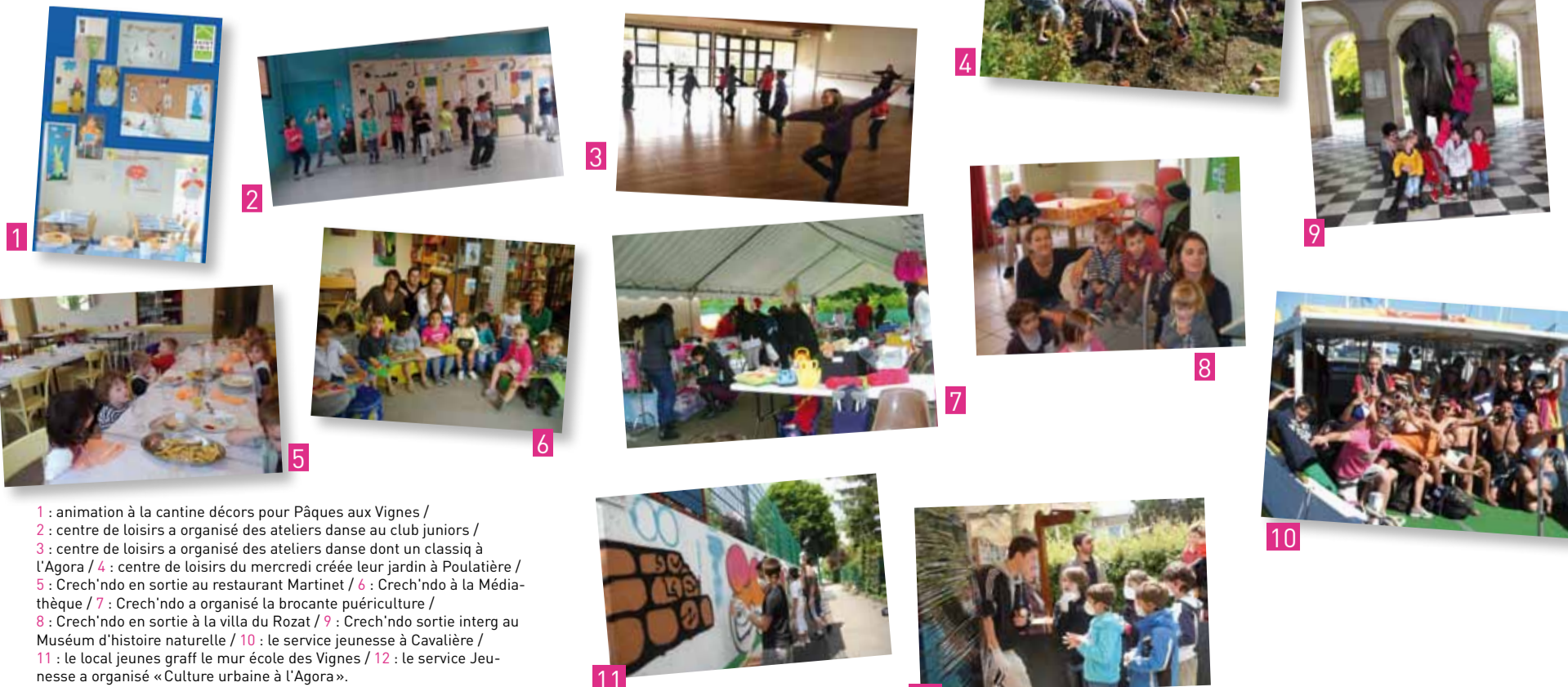
Les élèves de Violaine Oustry, professeur à Saint-Ismier ont débuté ce concert en montrant au public, venu très nombreux, le résultat du travail accompli. Puis, sous la houlette de leurs professeurs respectifs, les différentes chorales ont chanté des morceaux de musique variés souvent gestués, très appréciés par

le public, venu applaudir et photographier les jeunes artistes !

Après le bouquet final, rassemblant sur scène toutes les chorales pour une magnifique prestation commune, la soirée se termine sur une note d'émotion lorsque les élèves du collège chantent un hymne en l'honneur de leur professeur Cédric Suttera, le remerciant ainsi de mener cette chorale qui permet, tous les ans, à de nombreux élèves de partager le bonheur de chanter ensemble ! ■



LES ANIMATIONS DU SERVICE JEUNESSE ET SERVICE PETITE-ENFANCE



1 : animation à la cantine décors pour Pâques aux Vignes / 2 : centre de loisirs a organisé des ateliers danse au club juniors / 3 : centre de loisirs a organisé des ateliers danse dont un classiq à l'Agora / 4 : centre de loisirs du mercredi crée leur jardin à Poulatière / 5 : Crech'ndo en sortie au restaurant Martinet / 6 : Crech'ndo à la Médiathèque / 7 : Crech'ndo a organisé la brocante puériculture / 8 : Crech'ndo en sortie à la villa du Rozat / 9 : Crech'ndo sortie interg au Muséum d'histoire naturelle / 10 : le service jeunesse à Cavalière / 11 : le local jeunes graff le mur école des Vignes / 12 : le service Jeunesse a organisé « Culture urbaine à l'Agora ».



MAJORITÉ DU CONSEIL

Mme Lucile Ferradou

Le temps des campagnes pré électorales serait-il de retour ? Lettres, pétitions en tous genres arrivent en Mairie en nombre depuis quelques semaines. Le plus souvent, ces pétitions, lancées à des fins électoralistes, concernent une construction à venir dans un terrain voisin. Il est en effet aisé de recueillir des pétitions de résidents qui s'opposent à une réalisation immobilière proche de chez eux. Ce phénomène, visiblement universel, porte d'ailleurs un nom : Nimby, acronyme de l'expression « Not In My BackYard », qui signifie « pas dans mon arrière-cour ».

Mais ce que les initiateurs de ces pétitions n'ont pas jugé bon d'expliquer à leurs chers voisins, c'est que la Mairie n'a pas le pouvoir de bloquer les projets de constructions. Une seule solution pour tous les adeptes de « Nimby » signataires de pétitions : s'adresser aux bons interlocuteurs, les propriétaires, pour les conjurer de ne plus vendre leurs terrains, au nom du droit de leurs voisins de ne pas vouloir de nouveaux voisins ! Mais attention, quand le permis de construire est déposé, il est déjà trop tard ! Le propriétaire a déjà négocié avec le promoteur ou le particulier.

Pour avoir son mot à dire sur un projet, il faut donc prendre contact directement avec le propriétaire du terrain ! Le Maire n'a pas tous les pouvoirs ! On peut s'en réjouir ou le regretter, mais c'est ainsi ! ■

L'équipe de la majorité municipale

MINORITÉ DU CONSEIL

M. Jean-Christophe Ninet

Enquête d'opinion sur Internet. Vous êtes déjà nombreux à avoir participé à notre enquête sur Internet et nous vous en remercions chaleureusement. Vos réponses nous permettent de prendre pleinement en compte vos idées et vos suggestions dans notre projet pour Saint-Ismier. Cette enquête comporte cinq questionnaires de deux ou trois minutes dans lesquels vous pouvez exprimer tous vos souhaits sur des sujets aussi divers que l'ur-

banisme, l'environnement, les améliorations à envisager dans votre quartier, le développement économique, la vie scolaire, le monde associatif, culturel et sportif, la solidarité, etc ... Vos réponses sont anonymes et aucune question n'est obligatoire. Les résultats de cette étude vous seront communiqués à l'automne, soit de façon détaillée, chez vous, par mail si vous laissez vos coordonnées, soit de façon plus synthétique au cours d'une réunion publique.

Si vous n'avez pas encore répondu, nous vous invitons à le faire sur : jean-christophe-ninet.fr/enquete/ Vous pouvez également taper « Jean Christophe NINET » sur votre moteur de recherche et suivre les indications du blog. Merci pour votre participation ! ■

Jean Christophe NINET et son équipe

MINORITÉ DU CONSEIL

M. Robert Pallière

Rassemblement Nouveau St Ismier

Bulletin municipal juillet 2013

L'éditorial du dernier lien fait la liste des travaux de la commune encours et à venir dont les objectifs sont de « sécuriser la commune, améliorer la qualité de vie et les services aux habitants, se mettre en conformité avec la réglementation. » Il est vrai que des initiatives concernant les services aux habitants sont en cours :

construction d'un centre de loisirs et d'une micro-crèche, nouvelles salles associatives à l'Agora et à Clos marchand mais il reste beaucoup à faire sur l'accessibilité des équipements et de la voirie aux handicapés. Le parking de l'Agora ne dispose pour l'instant d'aucune place de parking réservée du côté des salles associatives et l'accès à la Mairie est des plus périlleux du côté de l'entrée officielle. Notons également que la brochure à l'attention des seniors en préparation depuis

plusieurs années par le CCAS devrait paraître avant la fin du mandat ! Quant au réaménagement de la RD, il permettra aux habitants des immeubles construits le long de celle-ci de pouvoir s'y garer faute de places suffisantes dans leurs résidences. ■

Robert Pallière,
Marie-Noëlle Vial,
Bernard Bodin

MINORITÉ DU CONSEIL

Mme Geneviève Picard

Expression politique non conforme à l'article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales.

brèves bloc-notes

bloc-notes

PHARMACIE OU CHIRURGIEN DENTISTE DE GARDE

39-15 numéro de téléphone national qui a été mis en place pour vous informer de la permanence la plus proche de chez vous.

NUMÉROS UTILES

... POLICE MUNICIPALE ET GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER

Police Municipale : 04.76.52.93.64 ou 06.27.15.52.70

Gendarmerie : 04.76.52.15.45

Opération sécurité vacances tout au long de l'année : contacter la police municipale et la gendarmerie.

... DÉCHÈTERIES DE SAINT-ISMIER ET CROLLES

04.76.08.03.03 - www.le-gresivaudan.fr/-Dechets-menagers,340-
Ouvertes 7/7j de 8h30 à 17h45 sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.
Collecte des ordures ménagères le lundi et des bacs « Je trie » le mercredi.
Lorsque le lundi correspond à un jour férié, le ramassage est effectué le jeudi suivant.

PERMANENCES

... DE L'AVOCAT CONSEIL POUR LA COMMUNE

Le 1^{er} samedi du mois de 9 heures à 11h30, en prenant rendez-vous auprès de l'accueil au 04.76.52.52.25. **Permanence d'août annulée.**

... DU CONCILIATEUR MÉDIATEUR POUR LE CANTON :

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14 à 17 heures, en prenant rendez-vous auprès de l'accueil. **Permanence du mois d'août annulée.**

... DE L'ASSISTANT OPAC

Tous les mardis de 10 heures à 11 heures permanence en Mairie
tél. : 04.76.52.52.25. **Annulée du 14 août au 6 septembre inclus.**

... DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous en téléphonant à Bernin : 04.56.58.16.91

... DE L'AGENT SÉCURITÉ SOCIALE

Permanence le mardi de 15 heures à 16h30 les semaines paires

... ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES) DE LA SOCIÉTÉ VÉOLIA

Astreinte d'urgence 7j / 7j et 24 h / 24 h : 04.76.61.39.34

Pour les informations réseaux SIZOV : 04.76.52.52.28

HORAIRES D'OUVERTURE - SERVICES MAIRIE

Fermeture exceptionnelle le vendredi 15 août. La Mairie sera fermée les samedis 13 juillet inclus au 24 août inclus

... DE L'ACCUEIL ET DU CCAS

Tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30
et le samedi matin (permanence administrative) de 9 heures à 11 h 30.

... DES SERVICES TECHNIQUES

Tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.

Fermeture au public les vendredis après-midi.

... DU SERVICE CRÈCH'NDO TÉL 04 76 52 31 58

Tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30. 04.76.52.31.58. **Fermeture du 27 juillet au 18 août inclus**

... DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Lundi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Mardi de 14 à 18 heures et mercredi de 9 à 12 heures pendant les périodes scolaires*.

... DU SERVICE SCOLAIRE

Tous les jours de 8h30 à 12 heures et de 14h à 16h30 et le mercredi de 8h30 à 12 heures, en période scolaire*.

* Horaires d'ouverture et fermeture des services pendant la période estivale en page 12.

... DE L'URBANISME

Lundi : le matin sur rdv et de 14 heures à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 12 heures et l'après-midi sur rdv

Mercredi : de 9h30 à 12 heures et de 14 heures à 17h30.

... DE LA MÉDIATHÈQUE « L'ORANGERIE »

Horaires d'ouverture et fermeture pendant la période estivale en page 11.

LE LAC DE LA TERRASSE



Accueil du public tous les jours jusqu'au 1^{er} septembre de 11 h à 19 h.

Animations estivales gratuites :

Cours de zumba, du lundi 8 au jeudi 11 juillet et du lundi 5 au jeudi 8 août, de 18 h à 20 h. Les vendredis du lac du 12 juillet au 23 août : concerts et spectacles sur la plage à partir de 18 h. La fête du lac le mercredi 14 août de 20 h à 1 h avec au programme : concert, feu d'artifice son et lumière et bal.

Nouveautés inédites payantes :

Aquafun, parcs aquatiques avec structures gonflables sur le lac à destination des enfants à partir de 3 ans et des adultes. Quad électrique dans le sous-bois de la base de loisirs pour les enfants à partir de 6 ans.

DÉFIBRILLATEUR

En raison de dégradations, le défibrillateur à l'Agora est indisponible.

FAMILLES ÉNERGIE POSITIVE



SAINT ISMIER



Félicitations aux 12 familles qui, cet hiver, représentaient notre commune dans le défi Familles Énergie Positive organisé avec le soutien de la

Communauté de Communes du Grésivaudan et l'AGEDEN.

Notre équipe « Les Ismérésés » est parvenue à économiser 13,2 % d'énergie par rapport à l'hiver précédent alors que l'objectif était fixé à 8 % en adoptant, dans la vie de tous les jours, de petits gestes simples et efficaces.

Pour ceux qui souhaitent s'inspirer de cette expérience afin de maîtriser leurs dépenses d'énergie et apporter leur contribution à la protection de notre environnement, nous rappelons que quelques-unes de ces astuces figurent dans les « **fiches éco-gestes** » des numéros 23, 24 et 25 du Lien.

BRUIT ET RESPECT DU VOISINAGE

Rappel arrêté préfectoral n°97-5126

Pour éviter de gêner les voisins par les bruits émanant des appareils, instruments ou machines utilisés pour divers travaux ou activités, il convient de respecter les horaires suivants pour leur utilisation :

→ **Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.**

→ **Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.**

→ **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Ces horaires concernent l'utilisation d'appareils tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, etc.

De plus, il est rappelé aux propriétaires ou utilisateurs de piscines que les installations en fonctionnement ne doivent pas être source de nuisances sonores pour les riverains. Enfin, l'utilisation des instruments ou appareils, diffusant de la musique, doit se faire dans le respect du voisinage.

PLAN CANICULE ÉTÉ 2013

Comme chaque année, le niveau de veille saisonnière du **plan national canicule** est déclenché depuis le 1^{er} juin. Nous rappelons aux habitants concernés ou qui s'occupent ou connaissent une personne dans le besoin, de contacter à la Mairie, le **CCAS au tél. : 04 76 52 52 31.**



SAINT ISMIER



Le Lien est édité par le service Communication de la commune de Saint-Ismier.

Mairie de Saint-Ismier

BP32

38331 Saint-Ismier Cedex

tél. 04.76.52.52.25. / fax 04.76.52.28.01.

www.saint-ismier.fr / infos@saint-ismier.fr

Directeur de publication : Lucile FERRADOU

Rédaction en chef/coordination : Isabelle CHARPIN

Directeur de la communication : Margaret RUELLE SOUCHON

Secrétariat : P. RIZZARDI et E. BABOULAZ

Photos : Mairie de Saint-Ismier

Création graphique/réalisation : Agence Ligne Ovale

38300 Bourgoin-Jallieu

www.ligneovale.fr

Impression : Imprimerie Notre Dame

38330 Montbonnot-Saint-Martin

Tirage : 3300 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 2013



Accédez au site Internet de la ville depuis votre smartphone.

Édito

La rentrée se prépare. L'aménagement des nouveaux locaux associatifs de l'Agora se déroule normalement pour une livraison en septembre. Les associations mettent en place de nouveaux créneaux d'activité pour les enfants entre 15 h 45 et 16 h 45 suite aux changements des rythmes scolaires. L'été va être studieux pour que tout soit prêt pour le forum des associations qui aura lieu le samedi 7 septembre de 8 h 30 à 13 heures.

COMITÉ DES FÊTES



→ Brocante 8 septembre

2013
Dimanche 8
septembre

VIDE
GRENIER
BROCANTE
Ecole Poulatière
Saint-Ismier 8 h 30 à 17 h

www.saint-ismier.fr ou <http://comitedesfetessaintismier.fr>
Organisateur : comité de fêtes de Saint-Ismier

LA MAISON POUR TOUS



Deux stages de poterie pour les enfants de 4 à 14 ans.

Dans un climat ludique nous réaliserons des objets qui seront cuits, puis émaillés dans un deuxième temps. La technique est abordée, mais l'objectif est de donner forme à la matière dans le plaisir. Ce sera pour vos enfants un vrai moment de détente dans le calme et une occasion de se centrer, d'exprimer sa personnalité.

Semaines au choix : du lundi 8 au vendredi 12 juillet ou du lundi 26 au vendredi 30 août. Horaire : 9 h 30 à 11 h 30.

Prix : 57€ la semaine plus adhésion à la MPT, 3€ familles de Saint-Ismier.

Lieu : atelier parking école Poulatière (élémentaire) 81, Ch. de la Poulatière.

Ce stage est animé par Sylvia Pison, animatrice des ateliers de Montbonnot et Saint-Ismier.

Contact de l'animatrice :

tél. fixe : 04 76 52 37 33, portable : 06 89 70 61 48. email : sylvia.pison@gmail.com

SIT



Doubles des générations au Tennis Club de Saint-Ismier



Le dimanche 26 mai 2013 sur les courts extérieurs du SIT a eu lieu le traditionnel tournoi amical de double des générations.

Malgré une météo capricieuse, ce rdv incontournable de printemps a regroupé une quinzaine d'équipes de doubles composées obligatoirement d'un adulte et d'un enfant.

Une bonne occasion en ce jour de fête des mères, de jouer avec sa maman et de montrer les progrès effectués tout au long de l'année.

Dès 8 h 30 un petit-déjeuner buffet attendait les premiers participants, qui très vite prirent d'assaut les 5 terrains extérieurs du très joli club de la Fontaine Amélie.

Toutes les équipes ont pu faire plusieurs matchs malgré la pluie, et vers 12 heures un apéritif offert à tous les participants est venu conclure cette très agréable matinée tennistique.

Toutes les familles ont d'ores et déjà pris rdv pour l'édition 2014 !

NB : Nos équipes adultes messieurs se sont distinguées en se qualifiant pour le tableau final.

Rendez-vous en septembre pour le tournoi de double des familles.

TAI CHI CHUAN SAINT-ISMIER



L'Association Tai Chi Chuan Saint-Ismier, nouvelle branche de l'ITCCA Grenoble proposera des cours de Tai Chi Chuan et de Tai Chi Qi Gong XPEO sur la commune à la rentrée de septembre 2013.

Ces pratiques ont pour but d'améliorer la santé et de faciliter les activités physiques à travers des exercices simples et facilement mémorisables.

Le Tai Chi Chuan :

Art martial, très doux, qui vous permettra de développer, souplesse, concentration, et maîtrise du corps et de l'esprit. Pour le maintien d'une bonne santé, des exercices qui stimulent et harmonisent la circulation d'énergie dans le corps. Par l'absence d'efforts musculaires, le Tai Chi Chuan est accessible à tous.

<http://www.taichigrenoble.com>

La méthode XPEO :

Des exercices énergétiques, bénéfiques pour la santé, vous permettront la pratique sereine de diverses activités physiques (marche, course à pied ou ski de fond...) en améliorant le souffle et l'équilibre et en évitant les traumatismes engendrés par de mauvaises postures.

<http://www.xpeo.fr>

Inscriptions : forum des associations le 7 septembre 2013.

Contact : A. Outtier 06.22.68.47.47

Président : Odile Mathieu, **secrétaire :** Ariane Outtier **et dir. technique :** Paul Woo fon

PARTAGE VOILE



Sortie en mer, pratique de la voile.

Vous voulez découvrir la mer, visiter la côte méditerranéenne et

ses Iles sans voiture ni navette. Vous voulez tout savoir sur l'art de la navigation, apprendre la manœuvre, la météo, participer à une régate, comprendre les instruments de navigation et l'électronique.

Vous voulez louer ou acheter un voilier mais vous ne vous sentez pas encore assez sûr de vous. Vous voulez passer un week-end original, profiter des joies d'un mouillage, déguster des produits locaux, vous baigner depuis le bateau.

L'association Partage Voile vous le propose.

Pour tout renseignement :

www.partagevoile.com ou par tél., au : 06 82 64 28 19

le lien

ASSOCIATIF

SKI NAUTIC CLUB DU BOIS FRANÇAIS - GRENOBLE



Journées d'initiation Baby ski

Les 14 juillet et 3 août 2013 nous organisons des journées d'initiations gratuites pour les 3-9 ans. Vous pouvez venir entre 10 heures et 18 heures, sans réservation. Nous fournissons skis et gilets de sauvetage, il ne faut amener que maillot de bain et serviette. Un initiateur ski nautique pilotera le petit bateau.

Si vous voulez voir ce que ça donne, je vous invite à regarder les photos et vidéos des années précédentes, sur notre site.

Précision : la baignade est interdite dans le lac du ski nautique, mais vous pouvez aller au lac de baignade surveillée (payant) pas très loin.

Contact du SNCBFG

info@grenoble-ski-nautique.com -
<http://grenoble-ski-nautique.com>
Tél. moniteur : 06 85 51 47 07

SHOTOKAN KARATE CLUB DE SAINT-ISMIER



La saison sportive 2012-2013 touche bientôt à sa fin pour le Shotokan Karaté Club de

Saint-Ismier, et l'heure du bilan est donc venue. L'année sportive a été très active et remplie, avec une participation de nombreux karatékas de tous niveaux. Les entraînements se sont déroulés avec sérieux et convivialité, atouts générant une assiduité sans faille, grâce à l'animation du professeur Angelo Muglia. Les sections adultes et enfants ont participé à de nombreuses manifestations. Parmi celles-ci, le championnat de ligue, celui de France à Clermont Ferrand et la coupe de France à Nîmes pour les adultes, les enfants ayant pour leur part été présents aux coupes départementales et de ligue.

Par ailleurs, une nouvelle ceinture noire est venue enrichir les rangs du club, Clément Mayoral ayant réussi son passage de 1^{er} dan.

COMPLÉMENT
AU MAGAZINE
D'INFORMATIONS
DE SAINT-ISMIER

le lien

ASSOCIATIF

Le mois de juin ne sera pas en reste d'activité, puisque les traditionnels passages de grades auront lieu au sein du club pour les postulants de tous âges aux ceintures blanches jusqu'à marron.

Les pratiquants les plus expérimentés pourront postuler aux grades de ceinture noire 1^{er} ou 2^e dan, délivrés par un jury officiel.

Puis ce seront deux mois de repos bien mérité avant la reprise de septembre, juste après le forum des associations de Saint-Ismier, qui se tiendra à l'Agora.

Pour cette future rentrée, rappelons que les cours se dérouleront au dojo de l'Agora, les lundi et jeudi, de 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants, et de 18 h 30 à 20 h pour les adultes. Nous vous attendons nombreux.



ART'SI



Le prochain salon des peintres et sculpteurs du canton de Saint-Ismier aura lieu du jeudi 17 au vendredi 25 octobre 2013 à l'Agora.

Thème : "le passage"

Format : 20 F dans le sens de la hauteur ou un cadre de 50 x 70 classique pour les aquarelles ou pastels.

Date limite d'inscription : le 5 juillet 2013.

À bientôt de vos nouvelles dans la convivialité et la créativité.

Contact Bérengère Douchin
Tél. : 04 76 52 01 60,
berengere.douchin@orange.fr

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site www.artsifr.fr

A.V.A.G. (ASSOCIATION VACANCES ANIMATION GRÉSIVAUDAN)



L'association vous propose :

→ 24-28 septembre LORRAINE et ses trésors :

METZ : riche patrimoine architectural, vignoble, NANCY : Place Stanislas, École de Nancy (Galle), CHÂTEAU de LUNEVILLE, BACCARAT Cristallerie et son musée, COMMERCY : la madeleine, dégustation, et visite d'une chocolaterie.

→ 12 octobre ANNECY. Retour des alpages :

Balade découverte de l'artisanat et de la tradition Savoyarde, produits régionaux, dégustations, fabrication du Bidoyon (cidre). Rencontre de groupes folkloriques. Après-midi, défilé du troupeau dans la vieille ville.

→ 8 novembre Floralies BOURG-EN-BRESSE :

Après une balade dans les quartiers anciens, puis de la découverte de la fabrication des émaux depuis le moyen âge et un repas régional (poulet de Bresse), l'après-midi sera consacré à la visite des floralies création florale et végétale de cinquante villes et régions de France. Le thème de cette année (couleurs tropicales).

→ 11-14 décembre Marché de Noël en Provence :

Aubagne : Marché des Santoniers, Crèche panoramique, Visite guidée de Martignes Marseille, CARRO : Atelier de Calissons, ALLAUCH : Crèche Orsini, 500 santons animés. (Plus de détails dans le prochain bulletin).

→ 4-11 février 2014 RAPPEL CANADA :

Il est encore possible de s'inscrire.

Inscription et renseignement à l'AGORA Saint-Ismier à la permanence, le mardi de 14H à 17H.
Tél: 04.76.52.41.30 ou 04.76.52.45.48.
Nous serons heureux de vous accueillir.

UICG (UNIVERSITÉ INTER COMMUNALE DU GRÉSIVAUDAN)



Association Bibliothèque de l'Orange



En partenariat sur Saint-Ismier avec l'association bibliothèque l'Orange, présente dans 17 communes du Grésivaudan, l'UICG est une association à vocation culturelle qui propose à ses adhérents un accès aux savoirs près de chez eux. Un enseignement de qualité, intergénérationnel, dispensé par 28 professeurs et regroupé par domaines : les arts, la culture scientifique, les lettres, les sujets sociaux-économiques ou encore les civilisations.

Cette année, à Saint-Ismier, 2 cours :

→ « le Corps et/ou l'Esprit » : 1^{re} séance le 30/09 - Salle Sans Souci.

→ « Les Neurosciences... » : 1^{re} séance le 07/10 - Salle Saint-Philibert.

D'autres disciplines sont accessibles dans les communes de proximité.

Détail du programme et inscription aux cours :

→ Site internet de l'UICG : www.uicg-gresivaudan.fr

→ Association bibliothèque l'Orange-Forum des Associations de l'Agora, Cathy Ozil, tél. 04 76 52 20 55.

→ Matinée d'ouverture de l'année universitaire 2013-2014, le 21 septembre à l'espace Aragon de Villard Bonnot, de 10 à 12 heures.

AAPPUI (ASSOCIATION AIDE AUX PERSONNES PAR UNE INTERVENTION)

« Aider à domicile pour mieux vivre... »

Avec le soutien du Conseil Général de l'Isère, en plus de 15 ans, l'association AAPPUI a parcouru un long chemin qui l'a conduit à se développer, se professionnaliser et à s'orienter vers l'accompagnement des personnes en situation de handicap, sans pour autant cesser ses activités auprès de la personne âgée dépendante.

Les bureaux de l'association sont transférés au 37, chemin du Vieux Chêne Innovalée à Meylan (38240).

ACSI



La saison se termine, les vacances arrivent...

→ Pour la prochaine saison vous retrouverez avec ACSI les cours d'anglais, d'espagnol, d'italien ainsi que le dictée-club.

→ Pour l'histoire de l'art nous proposons un cycle de six conférences au musée de Grenoble.

→ En octobre une journée de jazz avec Benoit Sourisse aura lieu à la salle des fêtes.

→ Et comme d'habitude nous vous proposerons une session d'écoute musicale (janvier) avec Jean Sourisse ainsi que quatre Soirées Évasion avec Roger Trombetta.

Il y aura aussi des sorties culturelles et amicales d'un ou plusieurs jours. D'autres projets sont en préparation...

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.amitiiculture.fr

Pour tout renseignement : Danièle David au 04 76 52 21 58 (laisser un message).

Bonnes vacances à tous et rendez-vous au forum des associations.



Le Lien est édité par le service Communication de la commune de Saint-Ismier.
Mairie de Saint-Ismier
BP32
38331 Saint-Ismier Cedex
tél. 04.76.52.25.25. / fax 04.76.52.28.01.
www.saint-ismier.fr/ / infos@saint-ismier.fr

Directeur de publication : Lucile FERRADOU
Rédaction en chef/coordination : Isabelle CHARPIN
Directeur de la communication : Margaret RUELLE SOUCHON
Secrétariat : P. RIZZARDI et E. BABOULAZ
Photos : Mairie de Saint-Ismier
Création graphique/réalisation : Agence Ligne Ovale
38300 Bourgoin-Jallieu
www.ligneovale.fr
Impression : Imprimerie Notre Dame
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tirage : 3300 exemplaires
Dépôt légal : 3^e trimestre 2013



Accédez au site Internet de la ville depuis votre smartphone.